Commune de
BUSIGNY

PLAN LOCAL D'URBANISME
COMMUNE DE BUSIGNY

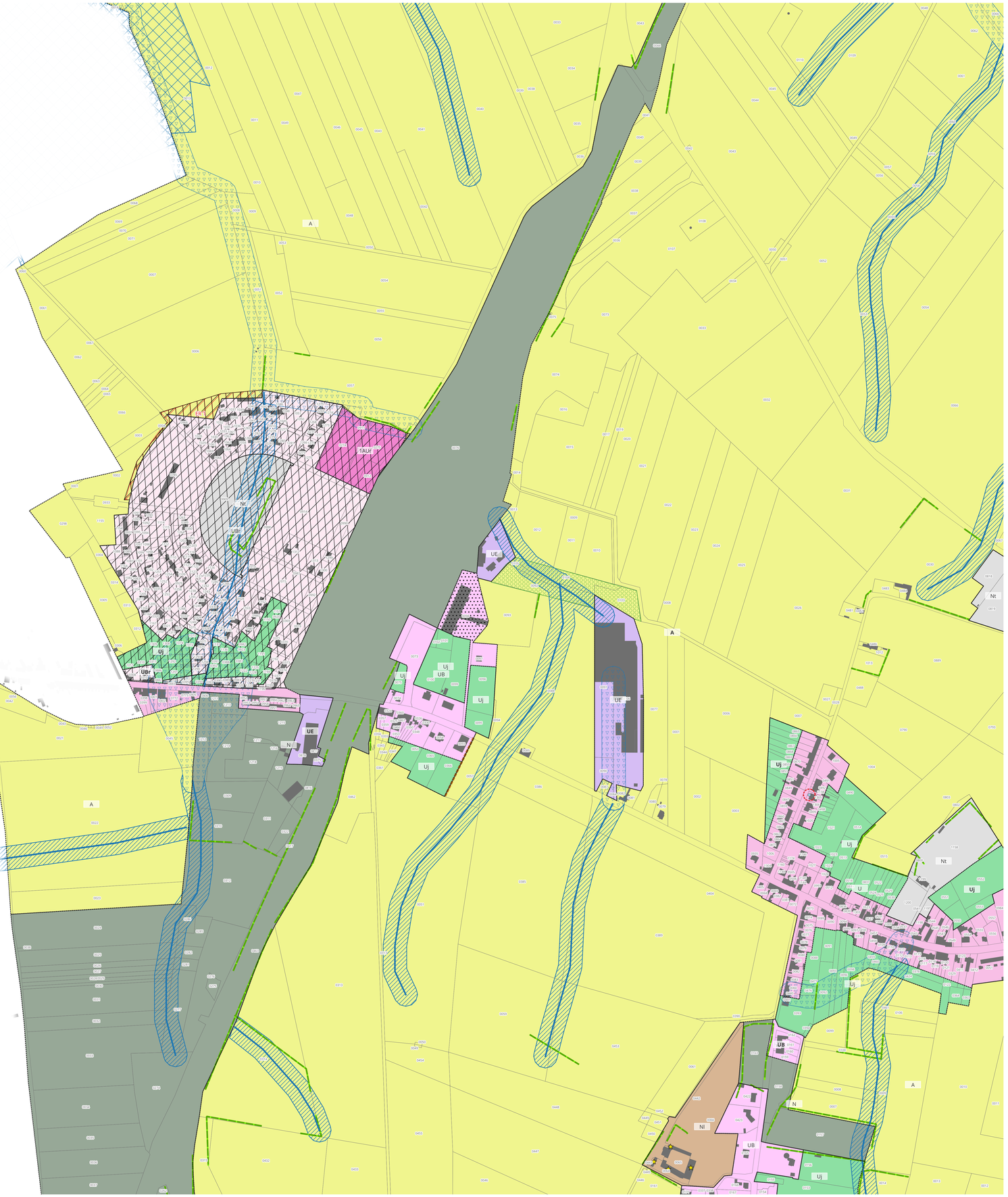
PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal
en date du 21/01/2022

PROJET DE MODIFICATION N°1 - 2026
VERSION CONSULTATION

Territoire communal - Cité des Cheminots
Echelle : 1/2500e
Pièce n°5d

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal du / /

Agence de Développement et d'Urbanisme
Sarreins Arcenans Nenaut Tendacria



- Limites parcellaires
- Bâti
- Cours d'eau

Zonage
- U : zone urbaine
- UB : tissu mixte
- UBr : tissu mixte en renouvellement urbain
- UE : secteur d'activités
- Uj : zone urbaine fond de jardin
- Ut : secteur d'équipements
- Uzh : zone urbaine à dominante humide
- 1AUr : zone à urbaniser
- A : zone agricole
- N : zone naturelle
- Nl : secteur à vocation tourisme et loisir
- Np : périmètre immédiat et rapproché du captage
- Nt : secteur d'équipements
- Nzh : zone à dominante humide

Prescriptions surfaciques
- Espace Boisé Classé (L113-1 du CU)
- Emplacement réservé (le numéro renvoie à la liste)
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Zone potentiellement inondable par ruissellement
- Zone potentiellement inondable par débordement
- Périmètre de protection de captage immédiat
- Périmètre de protection de captage rapproché
- Périmètre de protection de captage éloigné
- Zone potentiellement polluée

Prescriptions ponctuelles
- Changement de destination des constructions autorisé
- Localisation de points singuliers (Source DDTM - zones potentiellement inondables)
- Aléas relatifs aux points singuliers

Prescriptions linéaires
- Axes de talweg
- Haie (L.151-23 du CU)
- Mur (L. 151-19 du CU)

La commune est soumise à des risques de remontée de nappe, des risques sismiques et des risque de gonflement des argiles (cf. rapport de présentation)



Arrêtés portant reconnaissance de catastrophes naturelles sur la commune

Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain : 1

	Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
1	58PREF19990161	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Inondations et coulées de boue : 3

	Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
2	58PREF20170020	23/06/2016	23/06/2016	29/12/2016	27/01/2017
3	58PREF19950190	11/07/1995	11/07/1995	26/12/1995	07/01/1996
4	58PREF19640036	10/12/1995	03/01/1964	11/01/1964	15/01/1964

Inondations par remontées de nappe phréatique : 1

	Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
5	58PREF20010027	25/06/2001	03/07/2001	15/11/2001	01/12/2001

Mouvements de terrain : 1

	Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
6	58PREF20010026	25/06/2001	25/06/2001	15/11/2001	01/12/2001

Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse : 1

	Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
7	58PREF19910117	01/01/1990	31/12/1990	12/08/1991	30/08/1991

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols : 1

	Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
8	58PREF19990022	01/05/1995	30/06/1995	22/06/1999	14/07/1999